

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Conseil Général des Yvelines



Yvelines
Conseil général

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

Le Département des Yvelines est directement engagé dans la dynamique de l'Axe Seine, notamment au travers de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval. Prenant appui sur l'OIN, il est nécessaire que la LNPN soit conçue comme un outil de développement au service de cette dynamique, en desservant les territoires majeurs de Seine Aval - Ile-de-France.

En outre, au sein du Grand Paris, la Confluence Seine-Oise occupe une position stratégique comme l'un des neuf grands territoires de projet, dotée d'un potentiel de développement exceptionnel. A la croisée des axes fluviaux et ferroviaires, porte d'entrée fluviale francilienne, elle a naturellement vocation à devenir le hub ferroviaire de l'ouest parisien.

Ainsi, pour ce territoire à forts enjeux de développement, la présence d'une gare de Confluence sur la ligne nouvelle Paris-Normandie est une condition indispensable à la réussite de ce vaste projet du Havre à Paris qui vise à construire une métropole rayonnante et ouverte vers la mer.

Les Yvelines, en liaison avec le Val d'Oise, sont engagés dans la dynamique du Grand Paris. Les gares de Mantes et de Confluence doivent servir de pierres angulaires à l'émergence de ce territoire d'envergure métropolitaine à l'échelle de l'axe Seine.

Alain Schmitz
Président du Conseil général des Yvelines

Coordonnées

2 place André Mignot
78012 Versailles CEDEX
Tél. : 01 39 07 78 78
Mail : contact@yvelines.fr
Site internet : www.yvelines.fr

Les gares de Mantes et de Confluence, pierres angulaires du développement d'un territoire stratégique sur l'Axe Seine

1. La Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) : un outil du Grand Paris au service d'un projet partagé d'aménagement sur l'Axe Seine

L'Axe Seine est le nouvel axe de développement métropolitain. Cet axe Seine - Paris, les Yvelines, Rouen, le Havre - est déjà en mouvement, notamment grâce à l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, dans les Yvelines, sur laquelle une dynamique collective est enclenchée. Cette dynamique doit aujourd'hui être complétée par une action plus forte sur le territoire de la Confluence Seine - Oise, 9^e territoire stratégique du Grand Paris.

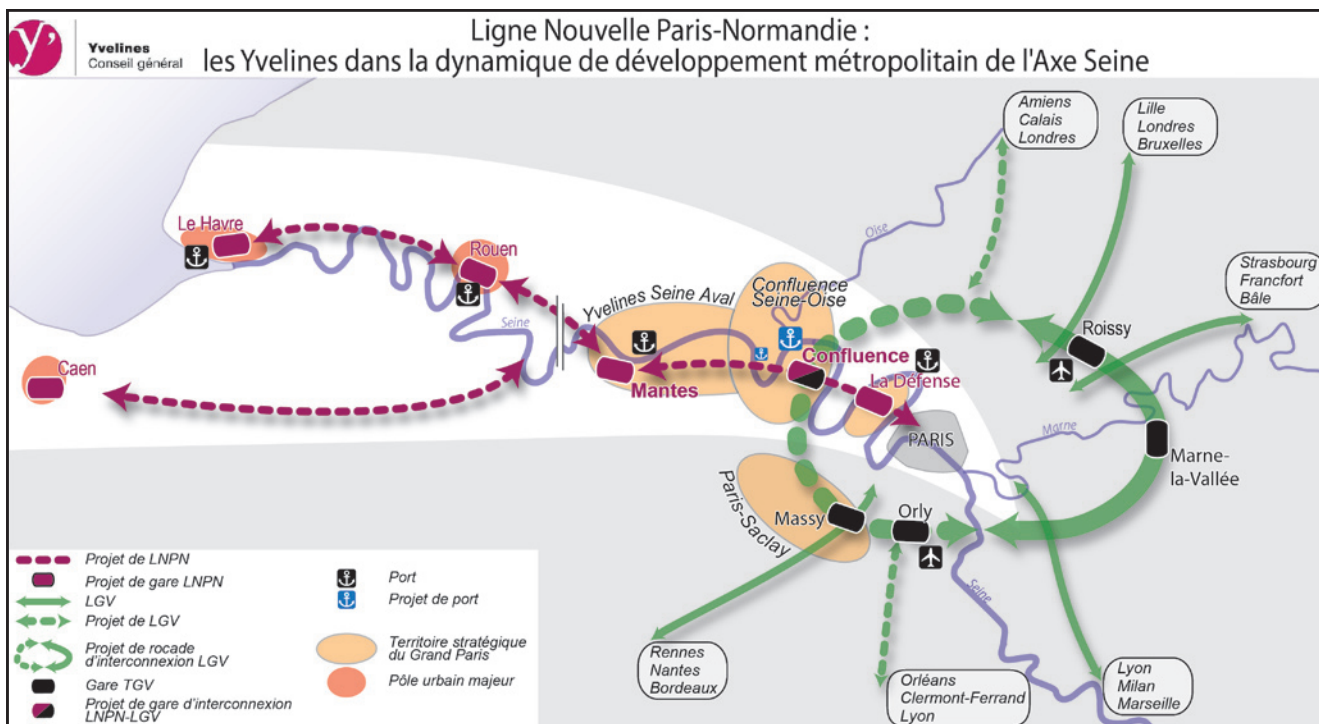
La métropole doit disposer d'une ouverture maritime, afin d'être connectée aux réseaux mondiaux d'échanges et de création de valeur. Les réflexions sur le Grand Paris en ont démontré l'absolue nécessité. Dans cet objectif, c'est toute une dynamique territoriale, économique, environnementale et culturelle qui est impulsée à l'échelle de l'Axe Seine. Cette dynamique doit faire émerger un espace de solidarité métropolitaine, de la Normandie à l'Ile-de-France, qui incarnera la métropole du XXI^{ème} siècle.

Ouvrir Paris sur sa façade maritime, c'est doter la métropole des atouts et des attributs d'une « ville monde », qui doit pouvoir s'appuyer notamment sur une économie maritime et portuaire dynamique. La compétitivité des ports de l'Axe Seine, Paris - Rouen - Le Havre devra être renforcée, face à la concurrence des ports du Range Nord (Anvers, Rotterdam, Hambourg...).

Au sein de l'Axe Seine - Paris, Les Yvelines, Rouen, Le Havre - un grand territoire - Yvelines Seine Aval - occupent une situation géographique exceptionnelle, sur lequel des grands projets d'aménagement sont déjà à l'œuvre dans le cadre de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, comprenant 51 communes et 5 intercommunalités (380 000 habitants, 129 000 emplois), et déjà fermement engagée dans la dynamique métropolitaine.

Dans la continuité de cette action publique forte, le 9^e territoire stratégique du Grand Paris, la Confluence Seine-Oise, à cheval sur les départements des Yvelines et du Val d'Oise (350 000 habitants, 175 000 emplois), recèle un potentiel de développement considérable. En 2017, avec la mise en service du canal Seine Nord Europe et le projet de port à Achères - Saint Germain, la Confluence Seine Oise sera le territoire des interfaces fluvio-maritimes français et européens.





Territoire pivot, entre la métropole dense et l'Axe Seine, la vocation naturelle de la Confluence est d'être au cœur du système d'interconnexion des réseaux de transport fluviaux, ferrés et routiers internationaux, nationaux et régionaux. La réalisation progressive des infrastructures – A 104, canal Seine Nord Europe, LNP et, à terme, la rocade ouest TGV d'Ile-de-France –, nécessairement coordonnée avec les projets de développement, permettront :

- de relier l'Axe Seine aux grands places européennes (Londres, Bruxelles, Francfort, Milan...) et aux plates-formes aéroportuaires d'Ile de France ;
- d'intensifier les échanges entre les territoires normands et francilien autour de nouvelles complémentarités et synergies économiques ;
- de mettre en réseau les territoires stratégiques du Grand Paris (Confluence, Roissy, Paris-Saclay...), palliant ainsi l'absence de desserte de la Confluence Seine Oise par le métro automatique.

La Ligne Nouvelle Paris-Normandie réunissant les atouts de la vitesse à ceux d'un maillage fin du territoire et fédérant l'adhésion partagée de tous les acteurs concernés est sans conteste un levier majeur pour la valorisation de l'Axe Seine, et notamment en Yvelines, via le développement des pôles urbains qui seront desservis.

2. La Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNP) : une opportunité pour deux gares de maillage essentielles au développement de la Vallée de la Seine Yvelinoise

La LNP, en permettant une réorganisation et une augmentation de l'offre ferroviaire est un levier de redynamisation de la Seine Aval, et un outil important pour répondre aux objectifs de développement de l'OIN et du Grand Paris. Deux gares stratégiques, offrant des interconnexions performantes, s'imposent naturellement pour l'attractivité du territoire Ouest francilien sur les pôles de Mantes et de la Confluence.

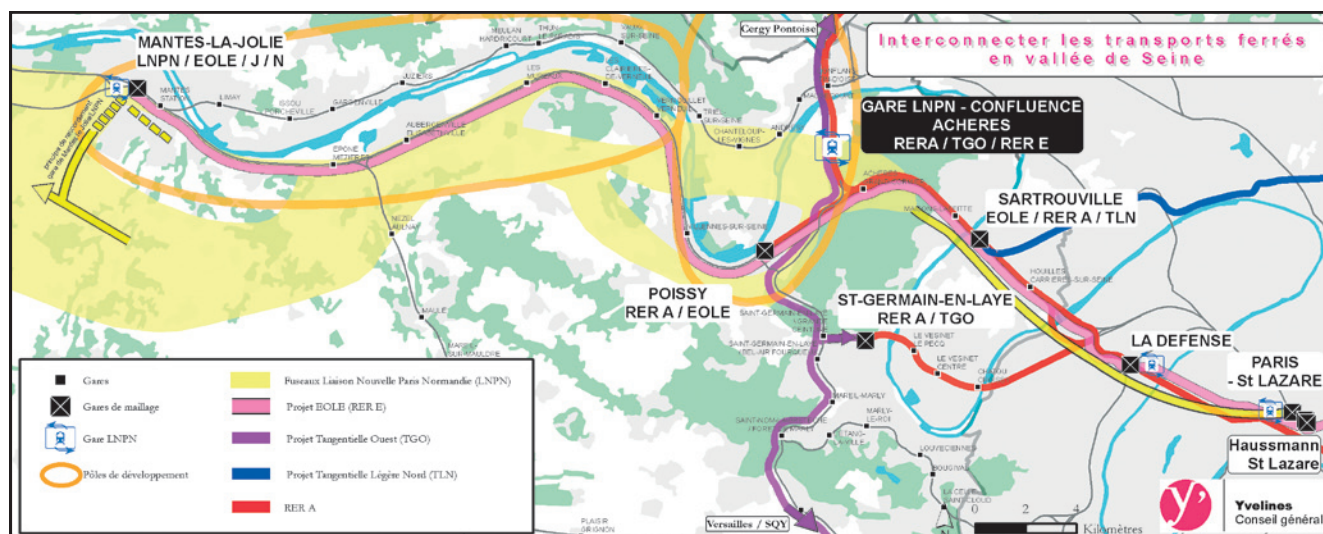
La gare de « Mantes La Jolie » : une exigence de maillage à conforter pour une desserte de l'OIN Seine Aval

Située au sein de la vallée de la Seine entre Paris et Le Havre, la gare de Mantes La Jolie est à considérer à la fois comme un carrefour et une porte d'entrée vers la Capitale

Elle offre déjà une desserte Transilien vers la gare de Paris St-Lazare, et permet l'arrêt de certains TGV vers la gare de Versailles-Chantiers, sans oublier l'arrêt de trains normands en direction de Paris St Lazare.

Le territoire de l'OIN Seine-Aval est en plein essor économique et requalification urbaine. Le protocole signé en 2008 entre l'Etat, la Région, le Département et les Collectivités locales engage les partenaires sur une construction annuelle de 2 500 logements et sur une amélioration significative du taux d'emploi. Le pôle du Mantois y est l'un des principaux secteurs de développement.

Il apparaît donc comme une évidence que l'offre de transports ferroviaires doit être développée pour prendre en compte cette



future urbanisation. Cette offre sera renforcée à moyen terme par le prolongement d'Eole (RER E) via les gares d'Hausmann et de La Défense, mais doit être complétée par une desserte satisfaisante de la future liaison ferrée Paris-Normandie. Il est, en outre, nécessaire, grâce à la capacité libérée, de maintenir des missions rapides en direction de la gare de Paris St-Lazare, pour une accessibilité au cœur du Quartier Central d'Affaires de la Capitale.

Cette nouvelle offre de transport permettra de conforter la vocation de Mantes La Jolie comme gare de maillage avec une desserte optimisée, en conformité avec les objectifs fixés pour l'OIN Seine Aval.

Une gare nouvelle à « Confluence » : une nécessité pour donner une réalité à un territoire stratégique du Grand Paris

La Confluence Seine-Oise occupe une place éminemment singulière dans le Grand Paris, en tant que l'un des neuf grands territoires identifiés comme stratégiques. Porte d'entrée fluviale de la métropole francilienne et doté d'un potentiel de développement exceptionnel, ce territoire a naturellement vocation à devenir le hub ferroviaire de l'Ouest francilien.

Les Yvelines en liaison avec le Val-d'Oise sont déterminées à saisir cette opportunité pour prendre leur part dans la dynamique du grand Paris et faire émerger un territoire d'envergure métropolitaine à l'échelle de l'axe Seine. La gare Confluence en sera une pierre angulaire.

Cette gare, dont deux sites d'implantation sont retenus dans le secteur d'Achères, répond à un besoin d'interconnexion en offrant d'une part, un maximum de correspondances possibles avec le réseau Transilien, (TGO) et RER (A, E), et d'autre part, en offrant un accès ferroviaire national avec l'arrêt de trains TGV intersecteurs.

Cette nouvelle gare se doit d'être intégrée, à terme, au bouclage à l'Ouest du réseau TGV francilien. Sa localisation répond aux besoins de décongestion des gares parisiennes et offre de surcroît une alternative pertinente, d'un point de vue technique et fonctionnel, à une gare TGV à la Défense pour un accès à l'aéroport de Roissy CDG et au réseau LGV.

La création d'une gare de Confluence viendra optimiser les relations et coopérations économiques (portuaires, industrielles, d'enseignement et de recherche) entre la Seine Aval et les régions normandes, nécessaires à l'échelle de l'Axe Seine.

Une implantation au plus près du Port d'Achères - St Germain, soit Achères-Ville autorise le développement du Port. Elle apporte par la création d'un raccordement ferroviaire une réponse aux enjeux d'essor du Port et de ses activités futures. Une telle implantation apparaît, de prime abord, comme la plus structurante en termes de développement urbain, d'accessibilité et d'organisation des rabattements.

Pour les Yvelines, disposer des deux arrêts de la LNP sur les pôles de Mantes et de la Confluence, est une nécessité indispensable en tant qu'étape clé du processus de développement qui s'enclenche à l'échelle de l'Axe Seine.

3. La Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNP) : les conditions d'acceptabilité pour le territoire des Yvelines

Une insertion environnementale à maîtriser

Le département des Yvelines est fortement impacté par la LNP, son tracé traversant l'ensemble du territoire d'Ouest en Est, et pour une grande partie en aérien.

Une attention toute particulière devra donc être apportée à l'intégration de cette ligne nouvelle dans les territoires. Les mesures d'accompagnement, à la fois sur les zones sensibles rurales et urbaines, sont indispensables. La prise en compte des nuisances sonores, l'intégration paysagère de l'infrastructure, le fonctionnement des espaces urbains et ruraux, devront notamment être garantis. Les secteurs comme celui de la Boucle de Chanteloup et celui du Mantois, avec les incidences du contournement envisagé, seront notamment à considérer avec une très grande attention.

L'ensemble des leviers et outils d'accompagnement, gages d'une bonne intégration du projet devra être utilisé. A ce titre, le Conseil Général pourra d'ailleurs demander la mise en œuvre d'une procédure d'aménagement foncier (article L123-24 du Code Rural) et ainsi accompagner les territoires au plus près de leurs préoccupations.



Une amélioration de la desserte voyageurs entre Paris et Mantes

La capacité libérée sur la ligne existante et en gare de Paris St-Lazare, du fait de la réalisation de la voie nouvelle, doit pouvoir répondre à des demandes déjà formulées lors du débat public sur Eole et qui concernent à horizon LNP

- **La refonte de la grille horaire d'EOLE** qui permettra une augmentation des missions du RER E entre Mantes et Paris, ainsi qu'un arrêt des missions EOLE en gares de Houilles et Sartrouville afin de mailler le territoire et d'avoir une correspondance avec le RER A et la Tangentielle Légère Nord ;
- **Un maintien des missions du RER A en gare de « Poissy RER »**. Cette gare non desservie par la LNP sera en effet un pôle majeur d'échanges et de rabattement dans le cadre des développements économiques et urbains attendus sur la Confluence Seine-Oise. Avec EOLE, qui offrira, à court terme, comme pour Mantes, un accès à la Défense, une desserte RER A à partir de « Poissy RER » vers l'Opéra demeure essentielle afin que les quartiers centraux d'affaires de la Capitale restent accessibles facilement et rapidement.
- **La prise en compte d'une interconnexion entre EOLE (RER E) et la Tangentielle Ouest (TGO)**. En effet, il est nécessaire de prévoir une correspondance entre EOLE et la tangentielle Ouest, projet stratégique pour les Yvelines et très attendu depuis de nombreuses années, indispensable pour connecter la Seine-Aval à l'axe Cergy-Pontoise / Versailles / Saint-Quentin en Yvelines.

Un renforcement capacitaire du réseau fret ferroviaire

La LNP a un rôle essentiel à jouer dans la structuration d'un corridor de fret ferroviaire entre les grands ports maritimes de Rouen et du Havre et les Ports de Paris. Cet objectif a été affirmé comme d'intérêt national dans le cadre de la loi du Grand Paris.

Il est donc indispensable que la LNP contribue à développer les liaisons interportuaires entre Le Havre et le futur port d'Achères-St Germain, site qui sera consacré à la logistique fluviale à la porte d'entrée du Grand Paris. La LNP doit ainsi permettre la libération de sillons fret pour ces liaisons.

Le Conseil général des Yvelines partage avec le Val d'Oise les enjeux et la nécessité d'une gare de Confluence :

Arnaud BAZIN, Président du Conseil Général du Val d'Oise

« Le territoire Confluence doit trouver avec la gare LNP d'Achères un atout indispensable du Grand Paris. Le Val d'Oise appelle aux côtés des Yvelines au choix visionnaire en faveur de l'avenir de ce territoire, lieu de rencontre entre le canal Seine Nord Europe et la Seine. »

Résumé du cahier d'acteur

Au sein de l'Axe Seine, la LNP est une opportunité pour l'atteinte des objectifs ambitieux de valorisation et de dynamisation des territoires stratégiques du Grand Paris que sont l'OIN Seine Aval et la Confluence Seine Oise.

- Il est donc impératif de disposer de deux arrêts de LNP dans les Yvelines, fortement maillées avec le réseau régional :
 - à la gare existante de Mantes La Jolie, ainsi confortée et interconnectée au Transilien (lignes J et N) et RER E (EOLE), permettant de répondre aux objectifs fixés pour l'OIN Seine Aval.
 - à la gare nouvelle de Confluence, située au centre d'un système d'interconnexion des réseaux fluviaux et ferrés. Selon son implantation, celle-ci permettra de mettre en correspondances la LNP, les RER E et A, la TGO (Versailles et Cergy-Pontoise) et d'offrir un accès direct à l'aéroport de Roissy CDG, et à terme, d'être intégrée au bouclage à l'Ouest du réseau TGV francilien. Cette gare a vocation à devenir le hub ferroviaire de l'Ouest parisien.

- La capacité libérée sur la ligne existante et en gare de Paris St-Lazare, du fait de la réalisation de la ligne nouvelle, doit être consacrée, en priorité à :
 - une amélioration de la desserte voyageurs entre Paris et Mantes par la refonte de la grille horaire EOLE qui permettra une augmentation des missions EOLE entre Mantes et Hausmann St-Lazare, via Poissy RER A, et un arrêt des missions EOLE en gares de Houilles et Sartrouville interconnectée au RER A et à la TLN,
 - un renforcement capacitaire du réseau fret avec la prise en compte de la création d'un raccordement pour le grand projet du port d'Achères-St Germain.
 - la réalisation d'une correspondance entre la future Tangentielle Ouest (TGO) et EOLE (RER E).

CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen
contact@debatpublic-lnpn.org

www.debatpublic-lnpn.org

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)